

1613. estoient partis deuant nous, ayans chacun affés de marchandises.

Nous passâmes 6. ou 7. Sauts depuis l'isle des Aloumequins⁽¹⁾ iufques au petit Saut⁽²⁾, pais fort defagreable. Je recogneus bien que si nous fussions venus par là que nous eussions eu beaucoup plus de peine, & malaisément eussions nous passé : & ce n'estoit sans raison que les sauages contestoient contre nostre menteur, qui ne cerchoit qu'à me perdre.

Continuant nostre chemin 10. ou 12. lieuës au deffous l'isle des Aloumequins, nous posâmes dans vne isle fort agreable, remplie de vignes & noyers, où nous fîmes pescherie de beau poisson. Sur la minuiët arriua deux Canots qui venoient de la pesche plus loing, lesquels rapporterent auoir veu 4. Canots de leurs ennemis. Aussi tost on despescha 3. Canots pour les recognoistre, mais ils retournerent sans auoir rien veu. En ceste assurance chacun prit le repos, excepté les femmes qui se resolurent de passer la nuit dans leurs Canots, ne se trouuans assurees à terre. Vne heure auant le iour vn sauage songeant que les ennemis le chargeoyent se leua en sursaut, & se prit à courir vers l'eau pour se sauuer, criant, On me tue. Ceux de sa bande s'esueillèrent tous estourdis, & croyans estre pourfuiuis de leurs ennemis se ietterent en l'eau, comme fait vn de nos François, qui croyoit qu'on l'assomma. A ce grand

(1) Ou île de Tessouat, c'est-à-dire, celle des Allumettes. On voit ici pourquoi, plus tard, Champlain appelle le lac des Allumettes, lac des Algonquins.

(2) Au-dessous du lac Coulonge, le premier et le plus considérable des sauts que l'on ait à passer, est le Grand-Calumet, où le Grand-Saut des pierres à calumet. Il semble que c'est le dernier de cette suite de rapides, celui du Portage-du-Fort, que Champlain appelle le Petit-Saut.